

**LES MEMBRES DU CONSEIL ACADEMIQUE :**

- Ont été informé sur Sorbonne Université Abu Dhabi.
- Ont pris connaissance du bilan 2018 de la bibliothèque de Sorbonne Université.
- Ont émis un avis favorable à l'unanimité (40 votants) à la stratégie de recrutement des enseignantes-chercheuses et des enseignants-chercheurs.
- Ont approuvé à l'unanimité (41 votants) la qualification à donner aux emplois d'enseignante-chercheuse et d'enseignant-chercheur susceptibles d'être ouverts au recrutement au titre de l'année 2020.
- Ont émis un avis favorable à l'unanimité (37 votants) à la charte de Sorbonne Université pour l'égalité entre les femmes et les hommes.
- Ont émis un avis favorable à l'unanimité (34 votants) à la présentation du congé pour projet pédagogique.
- Ont adopté à l'unanimité (30 votants) la motion suivante :

*Le conseil académique réuni ce 14 novembre 2019 exprime la très vive émotion de la communauté universitaire de Sorbonne Université concernant l'immolation de l'étudiant de l'université Lumière-Lyon-II. Il tient à exprimer sa très profonde sympathie et sa solidarité à la famille, aux camarades de l'étudiant et à l'université Lumière-Lyon-II.*

*Ce drame appelle la mobilisation et la responsabilisation de toutes et tous pour prévenir la précarité de certaines étudiantes et certains étudiants et pour renforcer les dispositifs d'accompagnement des étudiantes et étudiants se trouvant en difficulté dans leur parcours.*

Le président de Sorbonne Université

